

Réglementation en vigueur

À l'automne 2018, la Ville de Donnacona a lancé sa campagne de débranchement des gouttières. La Ville s'appuie sur son **règlement de construction V-537** afin de viser la mise aux normes des branchements de gouttières sur son territoire.

ARTICLE 3.7 DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION V-537

« L'eau pluviale, provenant d'un toit en pente ou plat d'un bâtiment, qui est évacuée au moyen d'une descente pluviale (gouttière), doit être obligatoirement déversée dans un baril récupérateur d'eau de pluie, à la surface végétalisée du terrain ou dans un puits percolant situé à une distance d'au moins 1.5 m du bâtiment. L'évacuation des eaux pluviales doit s'effectuer à l'intérieur des limites de la propriété et en aucun cas dans l'emprise de la rue, loin de la zone d'infiltration captée par le tuyau de drainage des fondations du bâtiment. Une descente pluviale (gouttière) ne peut, en aucun temps, être reliée au drain de fondation d'un bâtiment. »

Une proportion importante du réseau pluvial et d'égout de la Ville de Donnacona est de type **unitaire**, l'autre portion étant de type **séparé**, composée de deux conduites distinctes. Il est donc important que chaque propriétaire s'assure de la conformité de ses gouttières et procède aux correctifs, s'il y a lieu.

Qu'est-ce qu'une gouttière conforme ?

Une gouttière conforme est une gouttière qui évacue l'eau de pluie en surface sur la propriété, à une distance d'au moins 1.5 m des fondations, à l'intérieur des limites de son terrain et non dans l'emprise de la rue. L'eau de pluie est alors évacuée soit sur une pelouse, un jardin ou une haie, en utilisant l'une des solutions mentionnées plus bas et permettant ainsi à l'eau de s'infiltrer dans le sol.

Qu'est-ce qu'une gouttière non conforme ?

Une gouttière non conforme est une gouttière raccordée au drain de fondation ou qui permet à l'eau de pluie de se diriger directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal, et ce, dans un court délai.

Qu'est-ce qu'un drain de fondation ?

Le drain de fondation, communément appelé « **drain français** » ou tuyau de drainage est une tuyauterie perforée installée autour d'un bâtiment, sous terre, au niveau des fondations. Il sert à diriger vers l'extérieur les eaux souterraines qui pourraient s'accumuler dans le sol.



MISE EN GARDE: Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



VILLE DE
DONNACONA

Comment rendre vos gouttières conformes ?

Il existe des moyens simples, peu coûteux et très efficaces pour rendre vos gouttières conformes. Voici les étapes à suivre :

Étape 1 : Débrancher la descente de gouttière du drain de fondation :



Étape 2 : Dévier l'eau de pluie captée par la gouttière à 1.5 m de votre résidence, à l'intérieur des limites de votre propriété, en évitant le déversement de l'eau pluviale directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal.

Les installations suivantes sont recommandées :

*Un puits percolant
à plus de 1,5 mètre
de la résidence.*

ou

*un déflecteur d'eau
de pluie en béton*

ou

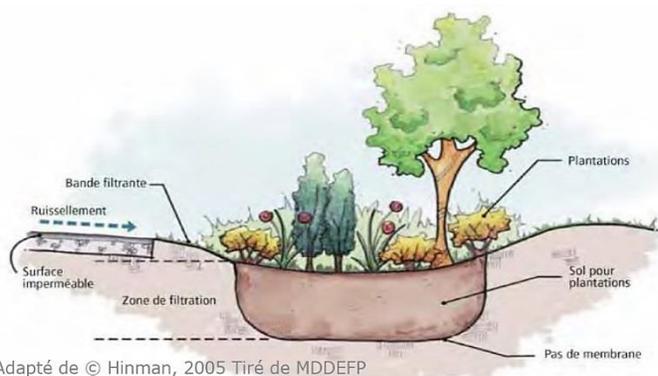
*Un baril récupérateur
d'eau de pluie*

ou

*un tuyau déflecteur
en vinyle*



ou *Un jardin de pluie*



Adapté de © Hinman, 2005 Tiré de MDDEFP

**ATTENTION !**

Quel que soit le système choisi pour gérer les eaux pluviales sur votre propriété, vous êtes responsable d'en faire l'entretien et d'assurer son bon fonctionnement.

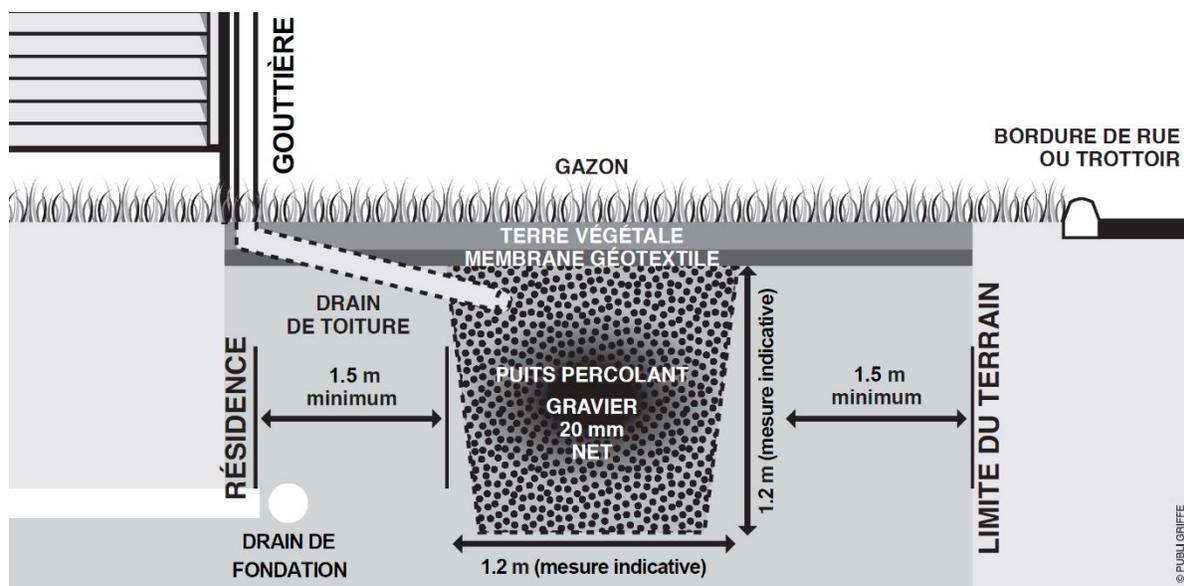
MISE EN GARDE: Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



**VILLE DE
DONNACONA**

Aménagement d'un puits percolant

Un puits percolant, aussi appelé puits absorbant, est un trou creusé dans le sol et rempli de gravier qui sert à recueillir les eaux de pluie. Il est facile à aménager et favorisera l'infiltration de l'eau sur votre terrain. L'aménagement d'un puits percolant doit se faire à au moins 1.5 m du bâtiment et à l'intérieur des limites de la propriété.



Pour procéder à l'installation d'un puits percolant, vous devez suivre ces étapes :

- Étape 1 :** Installer, au bout de la gouttière, un tuyau non perforé et creuser une tranchée afin d'enfouir ce tuyau dans le sol.
- Étape 2 :** Creuser une fosse au bout du tuyau, à 1.5 m minimum des fondations du bâtiment (conserver le morceau de tourbe retiré).
- Étape 3 :** Installer une membrane perméable de type géotextile afin de recouvrir l'ensemble du trou.
- Étape 4 :** Remplir la cavité d'un gravier d'un format d'au moins 20 mm (3/4") net.
- Étape 5 :** Recouvrir le gravier de la membrane géotextile et reposer le morceau de tourbe sur le dessus.



©Homer TLC, Inc.

La taille d'un puits percolant varie en fonction de la quantité d'eau de ruissellement qui y est acheminée. À titre indicatif, une fosse de 1.2 m de largeur et de profondeur devrait être suffisante pour la majorité des terrains.

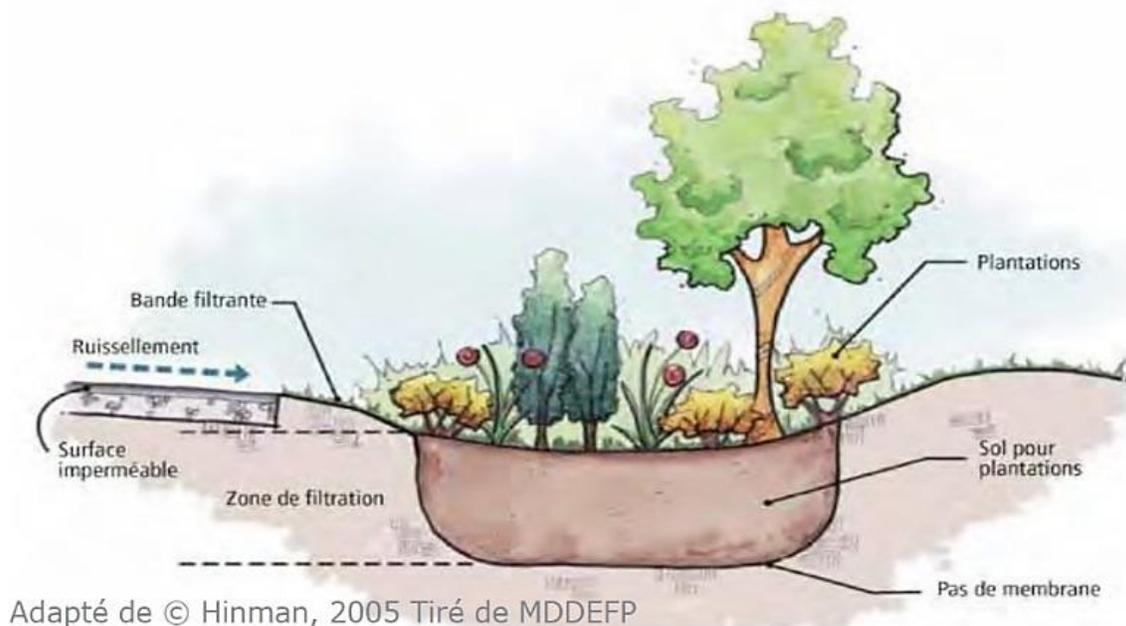
MISE EN GARDE: Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



VILLE DE
DONNACONA

Aménagement d'un jardin de pluie

Un jardin de pluie est un léger bassin creusé dans le sol et aménagé de manière à recevoir les eaux de ruissellement ce qui favorise leur infiltration dans le sol. On y retrouve diverses variétés de plantes. Ce type d'installation favorise la réduction des eaux de ruissellement tout en permettant une filtration des contaminants par les plantes et une recharge des eaux souterraines.



Lors de l'aménagement d'un jardin de pluie, aussi appelé aire de bio-rétention, il est important de choisir les bonnes plantes et un type de sol propice à l'absorption de l'eau. La taille d'un jardin de pluie devrait représenter entre 5 % et 10 % de l'aire imperméable d'où provient le ruissellement.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le **Guide de gestion des eaux pluviales** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) ou **Un jardin pluvial pour mieux gérer les eaux de ruissellement dans votre cour** de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement (SCHL), tous deux disponibles sur notre site internet au villededonnacona.com/fr/services-aux-citoyens/gouttieres.

Conclusion

Le contrôle des eaux pluviales à petite échelle, sur les terrains privés, constitue une excellente méthode de gestion à la source qui permet d'éviter le ruissellement d'un volume d'eau important dans le réseau d'égout municipal. Ces mesures permettent d'assurer l'efficacité des infrastructures et d'éviter les débordements d'eaux usées. Ainsi, le simple fait de conformer ses gouttières en s'assurant que l'eau de pluie sera absorbée sur le terrain peut permettre de protéger les cours d'eau du territoire et d'atténuer les risques d'inondation.

Merci de votre implication à préserver la qualité de nos cours d'eau et l'état de nos infrastructures !

MISE EN GARDE: Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



**VILLE DE
DONNACONA**